

*XIIème Session Ministérielle de la Conférence des Nations
Unies sur le Commerce et le Développement*

*Allocution de Monsieur Abdellatif MAZOUZ,
Ministre du Commerce Extérieur du Royaume du Maroc*

*A l'occasion de la session d'ouverture du débat général
de la CNUCEDXII*

- Accra (Ghana), le lundi 21 avril 2008 à 17h20-

*Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs*

Permettez-moi tout d'abord de remercier le Gouvernement et le peuple Ghanéen pour leur hospitalité.

Mes remerciements s'adressent aussi à Monsieur le Secrétaire Général de la CNUCED, Docteur Supachai PANITCHPAKDI, et à l'ensemble de son équipe pour tous les efforts déployés depuis le lancement du processus préparatoire de cette Conférence.

Mesdames et Messieurs,

Le Sommet du Millénaire et les autres grandes Conférences des Nations Unies et celles de l'OMC, nous ont permis d'identifier des pistes pour permettre à nos économies, notamment celles du Sud, de s'intégrer dans l'économie mondiale.

L'ensemble des textes adoptés au cours de ces Conférences, et notamment le Plan d'action de Bangkok et le Consensus de São Paulo, constituent un cadre pour la réalisation d'un développement économique durable, fondé sur un partage équitable des fruits de la globalisation.

Dans ce cadre, les travaux d'analyse de la CNUCED, ainsi que les activités de coopération technique et de renforcement des capacités dans les domaines de la gestion de la dette, du transport, de la facilitation des échanges, des technologies de l'information et de la communication ou encore du commerce et des questions connexes, ont démontré leur pertinence et leur grande utilité.

Grâce à son approche tridimensionnelle, la CNUCED contribue à assurer une meilleure intégration des pays en développement à l'économie mondialisée, notamment par une participation active aux négociations commerciales multilatérales, un système que nous voulons tous prévisible, transparent et équitable. Ce rôle précieux et irremplaçable mérite d'être préservé et développé.

Mesdames et Messieurs,

La majorité des pays en développement ont lancé de vastes programmes de réformes économiques et sociales, aux niveaux aussi bien national que régional, pour atteindre les Objectifs du Millénaire.

L'Afrique, qui participe à cette dynamique, mérite davantage de reconnaissance et un engagement international plus substantiel pour l'aider à faire face à ses défis.

Nous espérons que cette XIIème édition qui se tient en terre africaine du Ghana, puisse consacrer le renouveau et la consolidation de la CNUCED.

Force est de constater que les efforts fournis par les pays du Sud, particulièrement en Afrique, n'ont pas toujours été accompagnés par la mise en œuvre des engagements issus des Conférences mondiales sur le développement. Aujourd'hui, la concrétisation des recommandations issues de ces Conférences demeure plus que jamais d'actualité.

Il s'agit essentiellement des engagements en matière d'Aide Publique au Développement, des solutions au problème de l'endettement, et du déploiement d'une solidarité tangible intégrant à la fois les impératifs du développement et la dimension sécuritaire.

En outre, la nouvelle réalité de l'économie mondiale nous incite à prendre en considération les préoccupations grandissantes concernant les changements climatiques, l'insécurité énergétique et alimentaire et le renchérissement des matières premières à l'échelle mondiale, qui ont des répercussions sans précédent sur les PED et particulièrement sur les pays importateurs nets des produits alimentaires et énergétiques.

Nous sommes également tenus d'accorder à la question des flux migratoires l'attention qu'elle mérite, eu égard aux défis qu'elle pose et à son rôle dans le développement. A cet effet, la Déclaration de la Conférence Ministérielle Euro-Africaine tenue en 2006 à Rabat (Maroc) a apporté des réponses qu'il convient d'enrichir et de mettre en œuvre.

Dans le domaine de l'assurance et de la réassurance, le Maroc se félicite des recommandations issues de la CNUCED XI, pour la création du Centre Africain des Risques Catastrophiques que le Maroc a l'honneur d'abriter.

Nous invitons les pays africains à adhérer à ce Centre auquel l'aide technique de la CNUCED en termes d'infrastructure, est vivement sollicitée.

Mesdames et Messieurs,

Au cours des dix dernières années, le Royaume du Maroc a lancé un vaste programme de réformes dans les domaines politique, économique et social, qui conforte son statut de pôle de stabilité et de développement au Sud de la Méditerranée.

Sur le plan économique, le Maroc met en œuvre actuellement des plans de développements sectoriels pluriannuels notamment dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture, du tourisme, de l'artisanat, de l'offshoring ainsi que dans ceux des infrastructures, de l'énergie et de l'éducation, avec un déploiement territorial bien élaboré, transformant ainsi le Maroc en un grand chantier.

Dans le cadre de sa politique commerciale, le Maroc a renforcé sa politique d'ouverture à travers la mise en place d'un réseau d'accords de libre échange tant au niveau régional qu'intercontinental.

Le Maroc commerce ainsi avec 175 pays à travers le globe. Nous sommes en Accord de Libre Echange avec l'Union Européenne, les Etats-Unis d'Amérique, l'Association Européenne de Libre échange, la Turquie et les pays de la Ligue Arabe, et nous nous apprêtons à conclure un accord commercial et d'investissement avec l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine.

Le Maroc est conscient des enjeux et des potentiels de l'intégration économique régionale. Nous continuons à y investir tous nos efforts. Le Maroc croit aussi aux effets bénéfiques de l'arrimage d'ensembles régionaux, intégrés dans le cadre d'une coopération Sud-Sud, à des ensembles régionaux du Nord. Cet arrimage permettrait aux pays les plus avancés de développer des synergies de croissance dans le cadre d'un partenariat gagnant- gagnant avec leurs voisins du Sud.

L'ouverture des marchés des pays du Nord aux entreprises du Sud et l'investissement socialement responsable des premiers chez les seconds permettraient ainsi de créer de la richesse dans et pour les deux groupes de pays, apportant ainsi des solutions aux problèmes de l'immigration et de l'intégration sociale.

Les ensembles ainsi intégrés serviraient de relais dans le cadre d'une coopération triangulaire entre pays développés, économies en transition et pays en développement.

Mesdames et Messieurs,

Fort de sa stabilité institutionnelle, le Maroc a aussi engagé plusieurs réformes qui ont porté sur la consolidation de l'Etat de droit, la bonne gouvernance, la pratique démocratique et la promotion de la culture des Droits de l'Homme.

Sur le plan social, le Maroc a lancé l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) qui vise à préserver la cohésion sociale et à lutter contre la marginalisation et l'exclusion, en plaçant l'élément humain au centre des préoccupations majeures du Royaume.

En vue d'instaurer une véritable politique de développement humain en Afrique, notamment à travers le renforcement de la coopération Sud-Sud, le Maroc a abrité la 1^{ère} Conférence Africaine sur le développement humain à Rabat, en avril 2007.

Dans cette même logique de développement des relations Sud-Sud, le Maroc abrite en juin prochain la Conférence Afrique-Amérique du Sud des Ministres du Commerce en vue de soutenir et de promouvoir les mécanismes destinés à accroître le commerce interrégional entre les pays des deux continents.

L'autre objectif majeur assigné à cette Conférence, consiste à harmoniser et à promouvoir les positions des pays d'Afrique et d'Amérique du Sud sur les questions commerciales bilatérales et multilatérales.

Au nom du Gouvernement de SA MAJESTE LE ROI, je renouvelle mon invitation à tous les pays concernés à y prendre part de manière active.

Je vous remercie pour votre attention.
